



Avis du Service de sécurité incendie de Saint-Colomban

**Questionnaire d'auto-inspection de la résidence
à remplir au verso.**

Veuillez retourner ce questionnaire soit :

1. par la poste en y ajoutant un timbre
2. le déposer à la réception de l'hôtel de ville
3. prendre une photo et l'envoyer à
incendie@st-colomban.qc.ca.

Protégeons-nous les uns les autres!



Apposer
votre
timbre

Ville de Saint-Colomban
330, montée de l'Église,
Saint-Colomban, (Québec)
J5K 1A1

Le répondant

Prénom :	Nom :	
Locataire <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Téléphone :	
Personne nécessitant une assistance particulière : _____		
Particularité : _____		

Adresse : _____

Votre adresse

Critères de conformité		Conforme	À corriger
Votre maison ou logement doit avoir au moins un avertisseur de fumée sur chaque étage, incluant le sous-sol.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les avertisseurs de fumée sont fonctionnels qu'ils soient à piles, reliés électriquement ou combinés.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les avertisseurs de fumée sont âgés de moins de 10 ans et ne sont pas peints , sans quoi ils doivent être changés immédiatement.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si la résidence est rattachée à un garage, et/ou contient un foyer, un poêle à bois ou tout autre appareil à combustion, il doit y avoir un avertisseur de monoxyde de carbone .		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre numéro civique (adresse) doit être bien lisible à partir de la rue ou du chemin privé auquel il est relié, et ce, en tout temps.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si vous avez un appareil à combustion (foyer), la cheminée de ce dernier doit avoir été ramonée dans les 12 derniers mois.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous avez préparé un plan d'évacuation avec votre famille, tous connaissent les comportements à adopter ainsi que le point de rassemblement extérieur.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos commentaires

Le fait d'apposer votre signature sur ce document engage votre responsabilité concernant la conformité à la réglementation municipale en vigueur.

Votre signature :

Date :



Service de sécurité incendie de la ville de Saint-Colomban

Pour toute demande d'information, veuillez nous contacter au 450 436-1453, poste 6262